Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEUXIÈME ATTRIBUTION DES BOURSES DU FONDS DU SPORT VAUDOIS

Aide financière pour vingt champions

Créées en 2005, les Bourses du Fonds du sport vaudois ont été remises pour la deuxième fois aujourd'hui par le président de la Fondation d'aide aux sportifs vaudois (institution qui bénéficie en 2006 d'une aide financière de la Confrérie de bourgeois vaudois), Jacques Perrin, et le chef du Service de l'éducation physique et du sport, vice-président de la Commission du Fonds du sport, Nicolas Imhof. En 2006, 20 sportifs d'élite vaudois en sport individuel bénéficient d'une bourse de 7000 francs.

Les bourses du Fonds du sport vaudois ont été instaurées afin d'encourager les meilleurs sportifs d'élite vaudois en sport individuel, les aider à s'entraîner dans les meilleures conditions et les remercier de l'image qu'ils donnent du canton en Suisse et à l'étranger.

Elles sont traditionnellement remises par le Canton de Vaud et la Fondation d'aide aux sportifs vaudois grâce au financement assuré par la Commission du Fonds du sport vaudois. D'un montant de 7000 francs, elles sont attribuées chaque année à des sportifs vaudois en sport individuel, en possession d'une carte Swiss Olympic or, argent ou bronze.

Cette année, 19 sportives et sportifs vaudois remplissent ces critères. Maxime Beney (cyclisme), Aline Bonjour (ski alpin), Pierre Lavanchy (athlétisme), Fehmi Mahalla (karaté) et Alain Rey (ski-alpinisme) sont des nouveaux récipiendaires. Quatorze sportifs bénéficient de cette bourse pour la deuxième fois, dont Laurence Rochat (ski de fond), Sergei Aschwanden (judo), Stanislas Wawrinka (tennis), ce dernier faisant don de sa bourse au Groupement vaudois de tennis pour la formation des jeunes talents.

Bien que n'étant plus au bénéfice d'une carte Swiss Olympic, mais pour avoir notamment remporté la Patrouille des Glaciers 2006 en battant le record de l'épreuve, Gabrielle Magnenat (ski-alpinisme) bénéficie d'un "Coup de Coeur", soutien non renouvelable qui peut être attribué à un sportif particulièrement méritant mais qui déroge à l'un des critères d'octroi.

En plus des bourses, la Fondation d'aide aux sportifs vaudois distribue quelque 100'000 francs par année à une quarantaine de jeunes sportifs d'élite particulièrement méritants par leurs résultats et par les efforts déployés pour combiner harmonieusement études ou apprentissage et pratique d'un sport de haut niveau.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 septembre 2006

Nicolas Imhof, chef du SEPS, 021 316 39 30 - nicolas.imhof@vd.ch - Jacques Perrin, président de la Fondation d'aide aux sportifs vaudois - 021 683 10 05/079 213 50 15 - jacques@perrin.ch